

MAIRIE
DE
SAINT ROMAIN
CHARENTE

Code Postal 16210

Tel : 05 45 98 51 25
Fax : 05 45 98 56 96

Le Petit Rominois

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

⇒ ☺ **Décembre 2019 N° 49** ☺ ⇐



Le Mot du Maire

Chères Rominoises, Chers Rominois,

C'est aujourd'hui pour la 6^{ème} fois qu'il me revient l'honneur en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des Conseillers

Municipaux qui m'entourent de pouvoir vous adresser tous nos meilleurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2020, vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite dans vos projets qu'ils soient d'ordre professionnel ou familial. Je profite de ces vœux pour inviter tous les Aînés âgés de plus de 65 ans au repas traditionnel qui sera servi à la salle des fêtes par l'ensemble du Conseil le dimanche 12 janvier 2020 à 12 h. C'est toujours un moment privilégié, de rencontre, de convivialité, d'échange, en un mot, de passer une agréable journée.

Cette fin d'année, est pour moi, la dernière que je partage avec vous en tant que Maire. Le mandat pour lequel mon équipe et moi-même avons été élus se termine en mars 2020. Je tiens à vous remercier de votre confiance. De nombreux projets ont pu être réalisés grâce à l'équipe municipale, et aux agents communaux. Leur implication, leur dévouement, leur savoir-faire ont contribué au bon développement de la commune. Merci aussi à Nadia, notre secrétaire de Mairie qui au fil des années, bientôt 10 ans, acquiert une expérience professionnelle de plus en plus riche dans tous les domaines divers et variés que demande un secrétariat de mairie, c'est un travail précieux au cœur de la mairie.

Bilan de nos travaux 2019 :

La numérotation des habitations dans les lieux-dits n'est pas encore terminée. Nous travaillons avec les services de l'Agence Technique Départementale pour finaliser cette opération.

Les travaux des pistes forestières sont achevés, il reste à terminer les actes chez le notaire. Vous avez pu constater que des grosses pierres ont été posées à chaque extrémité des chemins, ceci afin de ne pas dégrader ces voies pendant la période d'hiver. Un arrêté communal a été pris en ce sens, merci de le respecter.

Remplacement et achat de certains matériels : photocopieur, tronçonneuse achat d'un véhicule utilitaire, acquisition d'un godet et divers petits équipements.

Un local de rangement a été construit à côté de la salle des fêtes. Un boulodrome a été réalisé juste en dessous du terrain de tennis, de quoi se divertir et passer un agréable moment.

Le jardin du souvenir est en place dans le nouveau cimetière.

Le lotissement de Fontblanche connaît un large succès puisque 5 parcelles sont construites, 3 autres sont en cours d'acquisition, il ne reste plus que 4 lots à vendre, de quoi faire augmenter notre population.

Il est important de rappeler que toutes ces réalisations ont été faites sans augmenter la fiscalité.

Un mot sur la fibre optique indispensable pour l'évolution de notre village : la commune comme toutes les communes de la CDC, se sont inscrites dans ce programme porté par le département. Vous pouvez aller sur le site

www.charente-numerique.fr pour connaître la date de votre éligibilité, mais pour nous, ce ne sera pas avant fin 2022.

Informations sur la communauté de communes Lavalette Tude et Dronne : malgré la fusion avec la CDC de Horte et Lavalette en 2017 portant la nouvelle entité à 18 000 habitants et 50 communes, aucune entente n'a été possible concernant la révision des attributions de compensation. Elles sont censées financer le transfert des compétences des communes.

Aucun arrangement n'a pu être trouvé, personne n'est d'accord sur la règle, aucune égalité ni équité, ni même avec un bureau d'étude spécialisé qui avait été mandaté à ce sujet, aucune proposition n'a été acceptée. Il s'agit maintenant pour la CDC de revoir ses compétences, espérons qu'un compromis pourra être trouvé avant les élections de mars au risque de perdre encore du temps. Le regroupement est peut-être nécessaire mais à condition d'avoir un projet de territoire à partager et qu'il génère de la valeur ajoutée. Je ne terminerai pas mon propos sans remercier tout particulièrement les Adjoints, les Conseillers Municipaux pour leur investissement, le personnel communal et les responsables des Associations pour leur implication dans la vie quotidienne.

Bonne année à tous et joyeuses fêtes.



Lucette TERRACOL

ETAT CIVIL :

Naissance :

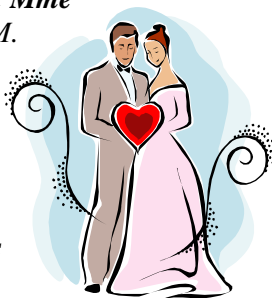
Le 10 novembre 2019 **Milo, Ellis SATTERLY** est né à Soyaux (Charente), fils de **Mark, Antony SATTERLY** et de **Amy, Louise TRINDER** domiciliés au 16 Rue de la Mairie.



Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Mariage de:

M. LANGELLA Massimo fils de **M. LANGELLA Antonio** et de **Mme FENOGLIO Adelina** avec **Mme SIFFREDI Grazia**, fille de **M. SIFFREDI Virgilio** et de **Mme TASSISTRO Anna Maria** domiciliés au 38 Rue de la Mairie à Saint Romain. Le mariage a eu lieu, le onze Novembre 2019



Tous nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès :

Mme Lucette BERGEVIN veuve de **M. Gaston DUPUY** est décédée à Saint-Aulaye, le 6 août 2019 à l'âge de 90 ans. Elle demeurait au lieu-dit « Le Puits ».

A cette famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

NOUVEAUX HABITANTS :

Rue du Mondoux :

Mme BARATEAU Alicia est ses enfants au N°3.

Bienvenue à tous.

INFORMATIONS

Horaire d'ouverture de la Trésorerie de Chalais :

Ouverture au public les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Fermée les mercredis et vendredis toute la journée.

Recensement pour le Service National :

Une obligation, (un rappel !)

Tout citoyen, garçon ou fille, **âgé de 16 ans** est désormais tenu de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire à la **mairie** de son domicile, muni de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

INFORMATIONS suite

Le Service Militaire Volontaire :

Les armées tendent la main aux jeunes qui sortent du système éducatif sans diplômes ni qualification, pour qu'ils puissent acquérir un savoir être et les savoirs faire nécessaires à leur insertion socio-professionnelle. La finalité du Service Militaire Volontaire est d'œuvrer à l'insertion du jeune dans le monde du travail.

Profil recherché :

les jeunes femmes et hommes, âgés de 18 à 25 ans peu ou pas diplômés.

C'est un parcours individualisé de 8 à 12 mois axé d'une part sur, l'apprentissage des règles de vie en collectivités et en entreprises ; et d'autre part sur la formation professionnelle. Les volontaires bénéficieront d'un encadrement militaire et d'une formation fondée sur les valeurs humaines reconnues dans les armées.

Vous pouvez consulter le site internet : www.le-smv.fr

Ainsi qu'une vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=hjliZfQKf2o>

Permanence de Mme LABROUSSE Christine et M. JOBIT Didier Conseillers départementaux – Canton Tude et Dronne

A la mairie d'Aubeterre sur Dronne de 18h30 à 19h30 les mercredis 8 janvier, 5 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2020. Prendre rendez-vous au 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

A la Mairie de Chalais de 10h00 à 11h30 les lundis 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre 2020.

Pour toutes les personnes en incapacité de se déplacer, des rendez-vous individuels peuvent être organisés près de chez vous.

Pour plus d'informations, contactez le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

Le Multiple Rural

Mme Dupuy vous informe des horaires de la superette :

Le lundi 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30

Les mardis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 17h30

Le **jeudi** de 9h00 à 12h30 **fermé l'après midi**

Le **samedi** de 9h30 à 12h30 **fermé l'après-midi**

Et le dimanche de 9h30 à 12h00.

La superette sera fermée les 25 et 26 Décembre 2019 ainsi que le 1^{er}, le 2 et le 3 Janvier 2020. Reprise le samedi 4 janvier 2020 à 9h30.

n'hésitez pas à signaler à Mme DUPUY vos commandes

☎ 05 17 21 60 97

Mme DUPUY vous remercie de votre fidélité, et vous souhaite pour 2019, une bonne et heureuse année et une bonne santé

Les activités du Conseil Municipal :

Réunion du mardi 10 septembre 2019 :

Proposition de création d'une association « Les petits comédiens rominois »

Melle Charbonnet Loé et Mme Bonnet Betty présentent au CM leur projet de création d'une nouvelle association dénommée « Les petits comédiens rominois » cette activité serait dans un premier temps destinée aux jeunes de 6 à 12 ans, l'adhésion sera de 15€ les séances auront lieu à la salle des fêtes les mercredis soirs de 18 à 19h. Le CM approuve cette initiative.

Demande d'autorisation d'utilisation de la maison de randonnée pour un atelier de randonnée bien être

Mme Leparc Céline coach de vie et d'entreprise envisage de créer un atelier de randonnée bien être pour petits groupes, elle présente son projet au CM et demande l'utilisation de la salle de la maison de la randonnée les samedis matins. Le CM donne son accord.

Terrain de M. Villeneuve situé au lotissement Les Maines proposition d'achat

Suite à une procédure judiciaire, un terrain non construit situé dans le lotissement « Les Maines » est mis en vente. Le Syndic demande d'établir une offre d'achat. Un acquéreur potentiel a été informé et après avis du CM il propose un prix de 7€ du m².

Inventaire des points d'eau d'incendie implantés sur la commune

Mme le Maire donne lecture d'un courrier du service départemental d'incendie et de secours de la Charente demandant la réalisation obligatoire d'un arrêté communal définissant tous les points d'eau d'incendie privés ou publics (y compris les bâches avec permis de construire) mis à disposition du SDIS pour faire face aux incendies de toute nature. Un état de l'existant a été répertorié par le SDIS, il s'agit de lister l'inventaire.

Approbation des rapports de la CLECT (travaux écoles, bornes pour véhicules électriques et document d'urbanisme d'horter et Lavalette)

Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la commission d'évaluation des Charges transférées (CLECT) de la CDC Lavalette Tude Dronne qui s'était réunie le 28 Mars 2019 concernant les modalités et le montant de calcul des AC correspondant aux compétences affaires scolaire, bornes électriques et document d'urbanisme d'horter et Lavalette. Le CM approuve ces rapports.

Contrat Groupe agents CNRACL résiliation à titre conservatoire

Une franchise de 15% sera mise en place pour 1 an, avant la renégociation d'un nouveau contrat.

Questions diverses

Voiture : le Peugeot Partner a été réceptionné.

Travaux pistes : les travaux sont en cours

Réunion du lundi 14 octobre 2019 :

Tarif Chauffage

Comme tous les ans il est nécessaire de revoir le montant des charges locatives concernant le chauffage des logements communaux ainsi que pour les utilisateurs des bâtiments communaux. A ce jour le tarif était de 0.089€ le Kilowattheure. Suite à une augmentation des coûts de l'entretien et de l'exploitation des chaudières le CM décide de fixer le prix du kilowatt à 0.090€ à compter du 1^{er} novembre 2019.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2018

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport fait état des volumes traités et des coûts de ce service.

Après cette présentation le C. M. adopte celui-ci.

Assainissement collectif : contrôle de conformité des installations lors d'une vente

Les contrôles de conformité des installations lors d'une vente devront être désormais réalisés par une société prestataire, qui sera à la charge du vendeur.

Renouvellement du photocopieur

Le photocopieur actuel date de 2011 et il n'est plus possible de trouver les pièces en cas de panne. 2 devis sont présentés la société Raiponce Services et Charente Bureautique. Le service après-vente étant bien assuré par la société Raiponce Services le CM choisit ce fournisseur.

Proposition d'installation d'un système de vidéo protection

Après avoir été informés par les responsables de la gendarmerie et pour préserver la tranquillité dans notre bourg, une réflexion sera engagée pour l'installation de ce système.

Invitation à l'inauguration des pistes forestières qui aura lieu le jeudi 17 octobre 2019 à 10h

L'ensemble du CM est invité le jeudi 17 octobre à l'inauguration des pistes forestières qui viennent d'être remises aux normes. Les représentants des financeurs seront présents ainsi que les entreprises et le maître d'œuvre.

Questions diverses

Sur la route de la Baillangerie la pose de bordures est prévue avant le passage de la SCOTPA.

Le jardin du souvenir est en cours de réalisation.

Réunion du lundi 11 novembre 2019 :

Délibération concernant l'entretien professionnel des agents

Mme le Maire informe le CM que l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires se fonde sur un entretien annuel. Celle-ci est évaluée selon des critères qui doivent être fixés par le CM et doivent porter sur les résultats obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles et la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Réunion du lundi 11 novembre 2019 (suite):

Admission en non-valeur pour les budgets de la commune et de l'assainissement

Madame le Maire explique que Monsieur le Receveur Municipal ne peut recouvrer la somme de 3 780.36€ concernant les années 2006 à 2018 sur les budgets de la commune et de l'assainissement. En conséquence, le comptable public demande l'admission en non-valeurs de ces pièces.

Délibérations concernant l'adhésion auprès de l'ATD16

L'ATD16 intègre dorénavant l'offre d'ingénierie numérique et informatique suite à la dissolution du SDITEC. La commune doit donc souscrire auprès de l'ATD16 des missions optionnelles « appui à la signature électronique » ainsi que « cartographie numérique/visualisation » (SIG ATD16).

Délibération concernant l'achat des parcelles pour les pistes forestières

A la demande de Maître TETOIN Notaire à Chalais, il est nécessaire de régulariser quelques parcelles suite à des mutations. Elles n'avaient pas été prises en compte dans le dossier des pistes forestières. Le Cm approuve ces modifications tout en sachant que l'acquisition de ces terrains se fera moyennant l'euro symbolique.

Questions diverses

2 logements vont se libérer prochainement.

La date retenue pour le repas des aînés est fixée au 12 janvier 2020.

Le comité des fêtes a acheté un lot de vaisselle, un règlement sera mis en place pour faire face aux problèmes de perte et de casse.

Panne sur le tracteur John Deere.

Réunion du mardi 17 décembre 2019 :

Repas des Aînés prévu le 12 janvier 2020

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le 12 janvier 2020 est sera animé par l'orchestre DIAPASON.

Adressage des villages

Afin de terminer l'adressage sur la commune il y a lieu de numéroter et de nommer les villages. Il est demandé d'effectuer quelques modifications pour certains villages suite aux observations de l'ATD16.

Voirie 2020

Les travaux de goudronnage prévus en 2019 par la SCOTPA n'ont pu être réalisés à cause des intempéries de l'automne, cependant il y a lieu de définir pour 2020 les voies communales qui nécessitent des travaux. Un rendez-vous sera pris avec M. PARNAUDEAU pour établir les devis.

Présentation du projet de vidéo protection

Suite aux nombreux cambriolages commis dans la commune et sur l'ensemble du département il serait judicieux de faire installer un système de vidéo protection en collaboration avec le groupement de gendarmerie de la Charente. Le CM donne son accord.

Préparation du journal

Toutes les associations sont invitées à participer à l'élaboration du petit Rominois.

Questions diverses

Réfection du foyer de la première chaudière à bois, il s'agit de remplacer les briques réfractaires pour un montant de 5 553,20€ HT

Informations sur la CDC.

La Société de chasse



La société de chasse Diane de Saint Romain participe activement aux battues et répond au mieux aux demandes des propriétaires afin de chasser et détourner les nuisibles des cultures. Pour le début de cette saison, 28 chevreuils, 25 sangliers, 3 renards et 1 cerf ont été prélevés.

La préparation de la venaison se passe désormais dans un tout nouveau local fonctionnel. Nous remercions à cet effet tous les acteurs qui ont permis sa réalisation.

C'est avec plaisir que nous vous convions à nos deux événements festifs :

- **Samedi 14 Mars 2020 : Repas de chasse en musique.**

- **Dimanche 5 Juillet 2010 : journée pédestre Trail VTT.**

La société de chasse et le bureau vous souhaite à tous de bonnes fêtes.



LE VELO CLUB

Le VELO CLUB SAINT ROMAIN : (Les membres du bureau et licenciés) vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 et vous informent des manifestations qu'ils souhaitent organiser dans le premier semestre de la nouvelle année :

- **Dimanche 26 janvier** : Loto
- **Dimanche 19 Avril** : Course à Saint Romain.
- **Samedi 30 Mai** : Course à Nabinaud.
- **Samedi 19 Juin** : Course à Saint Romain (nocturne).
- **Samedi 4 juillet** : Course à Saint Séverin.
- **Samedi 15 Août** : Course à Bors de Montmoreau.

L'assemblée générale a eu lieu le 12 Octobre 2019 avec la reconduction de tous les membres du bureau.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au repas du Téléthon ainsi que tous les marcheurs, vététistes et cyclos qui ont emprunté les circuits sportifs qui leurs ont été proposés. La commune de Laprade ainsi que les enfants de l'école qui à leur façon ont contribué à la réussite de cette journée de solidarité.



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Saint Romain se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient placées sous le signe de la convivialité, de l'amour et de la joie. C'est un instant privilégié qui permet bien souvent de se retrouver et ainsi partager de nombreux moments de bonheur.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 à l'occasion d'activités que nous aurons plaisir à vous faire partager. Bonne année à tous rominois et rominoises.

Le Président JOURNET Thierry.



L'A.D.M.R.



Rappel : la personne responsable de l'association sur notre Commune est :

- Mme CLOUZEAU ☎ 05 45 98 17 01

Une permanence est assurée à Aubeterre ☎ 05 45 98 40 81

Le mardi 8h30 à 10h, Le mercredi de 9h à 10h15, Le jeudi de 8h30 à 10h,
L'agent administratif tient une permanence tous les lundis de 9h30 à 12h00

En cas d'urgence le 05 45 37 00 50 est à votre disposition à Saint Yrieix.

L'ADMR vous propose des repas chauds et savoureux réalisés par la maison de retraite de Chalais, livrés à votre domicile entre 11 h 30 et 13 h

Contactez : Mme CONSTANTIN ☎ 05 45 98 16 59, Mme BENOIT ☎ 05 45 98 40 96
OU 06 12 91 69 28

M. le Président cherche des personnes bénévoles afin de consolider l'association.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE A TOUS.

Vie Scolaire

Effectifs à la rentrée :

L'école compte 39 élèves répartis ainsi :

19 élèves font l'effectif de Mme LACHAAR-CHAUVIN (CE1, CE2).

La classe de M. BECQUE directeur rassemble 20 élèves (CM1, CM2).

Représentants de parents d'élèves :

Mme DOUGAL, Mme PATRAT, Mme LEFAUX et M. CALAUZ.

Intervenants :

Mme NADON Lucie assure la garderie du matin de 7h30 à 8h35.

Mme BONNET Brigitte et Mme LAFRAIS Nicole gèrent l'accueil des élèves à la cantine en 2 services.

Mme CHATENET Nelly surveille la cour durant la pause du déjeuner.

Mme BONNET Betty anime un atelier théâtre autour de l'histoire de France.

Activités scolaires :

Projet en cours :

- Participation à des ateliers créatifs en vue du marché de Noël qui se déroulera le 10 décembre à l'école d'Aubeterre.
- Participation à des ateliers théâtre animés par Betty Bonnet autour de l'histoire de France depuis le 04/11/2019.
- Participation au projet organisé par les « amis du livre » de la médiathèque de Villebois Lavalette autour du travail de 2 auteurs qui rencontreront les élèves le 04/12/2019.
- Participation au prix des Incorruptibles.
- Lecture et échanges entre les 2 classes autour du voyage d'Hermès.

Projet à venir :

- Participation des élèves de CE à la rencontre sportive Inter-écoles le 09/12/2019.
- Visite des expositions du musée d'Angoulême et participation au spectacle « Entre chien et loup » au théâtre le 12/12/2019.
- Atelier théâtre animé par Mme LACHAAR avec ses élèves.
- Classe de découverte à Lathus (86) du 3 au 6 février.
- Visite de la grange de M. RICHARD où niche un couple de chouettes effraies et visionnage du documentaire réalisé.



Les Ordures Ménagères

Jours de collecte : depuis le 3 avril 2017

SACS JAUNES :

Règle générale : les vendredis tous les 15 jours depuis le 07/04/2017 sauf cas particuliers pour certains villages (Puycheny, l'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet et Foncharrière) qui sont collectés les jeudis après-midi tous les 15 jours depuis le 13/04/2017 et Le Marzat qui est collecté le mardi après-midi tous les 15 jours depuis le 04/04/2017.

SACS NOIRS :

Règle générale : tous les jeudis après-midi depuis le 06/04/2017 sauf cas particuliers pour certains villages (Puycheny, l'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet et Foncharrière) qui sont collectés tous les lundis après-midi depuis le 03/04/2017 et le village de Laporte qui est collecté tous les lundis matin depuis le 03/04/2017.

Pour plus d'informations, contactez le N° Vert 0 800 500 429 ou bien le site internet www.calitom.com

Vous disposez de trois endroits pour déposer le verre :

La place de l'Ecole, le lotissement les Vignes et à côté du garage communal

Lorsque qu'il y a un endroit où la benne est pleine, il serait judicieux de déposer ce verre dans l'une des autres citées ci-dessus, il en va de même pour les sacs noirs. Merci de votre compréhension.

Déchetterie de Nabinaud : ☎ (05 45 98 40 75)

Déposez désormais vos CD et DVD en déchetterie, ne les jetez plus dans votre sac noir, ils seront ainsi recyclés.

Mise en place d'un nouveau service d'élimination des pneus. Pour les particuliers, un service de dépôt est accessible à des dates précises, sur le site de Poullignac sur inscription uniquement en appelant le numéro vert de Calitom 0 800 500 429. Les dépôts sont limités à 4 pneus par foyer pour les véhicules légers et 2 pneus pour les motos. Ce service est gratuit. Les dates de collecte sont remises par simple demande soit auprès de l'agent de déchetterie soit au numéro vert 0 800 500 429, ou sont disponibles sur le site Internet www.calitom.com.

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et samedi de 9 h 12 h et de 14 h 18h.

Et le mardi de 9 h à 12 h.

Fermeture les mardis après-midi les mercredis vendredis et dimanches toute la journée.

L'Association Loisirs

L'Assemblée Générale du 6 décembre a réuni les membres du Conseil d'Administration et de nombreux adhérents.

Pour l'année 2019, le nombre d'adhérents est identique à 2018, soit 42.

Pas de changement en ce qui concerne les randonnées qui ont lieu chaque mardi matin à 9 heures. Les distances parcourues varient entre 8 et 12 kms et le covoiturage se pratique régulièrement.

La participation varie entre 15 et 20 marcheurs.

Les comptes présentés par la trésorière ont été approuvés sans réserve.

Le tiers sortant a été renouvelé.

Le conseil d'administration est composé comme l'année précédente :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Président : TALLON Jean-Marie | - Vice-Présidente : CABOS Mado |
| - Trésorière : COUBES Myriam | - Trésorier adjoint : MARCELIN Gérard |
| - Secrétaire : SEGALINI Martine | - Secrétaire adjointe : TOURNESSI Jacqueline |

Pour l'année 2020, la cotisation reste fixée à 22 euros. Elle nous permet entre autre de prendre en charge les frais de bus et de visites lors des sorties annuelles.

Venez nous rejoindre au sein de notre association. Nous vous accueillerons avec plaisir et simplicité.

Vous pouvez venir de façon régulière mais aussi occasionnellement quand une sortie vous intéresse.

Renseignements :

Président : Jean-Marie TALLON 06 08 56 32 03

Secrétaire : Martine SEGALINI 06 81 52 00 28

Prochain rendez-vous le mardi 7 janvier pour une randonnée à Saint-Romain suivie de la galette à la Maison de la randonnée.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



Association Gym Amitié Détente



Dany vous y accueillera avec plaisir.

Tous les Jeudis de 18 H 30 à 19 H 30

Pour tous renseignements, téléphonez au 05 45 98 59 18

L'Association vous souhaite une bonne et heureuse année 2020

Si vous avez besoin : d'une petite activité physique, ou de vous changer les idées, venez nous rejoindre à la Salle des Fêtes.



Les Petits Comédiens Rominois



"Les petits comédiens rominois" sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2020.

Depuis le mois d'octobre, grâce à l'aval de la municipalité, cette jeune association théâtre se réunit à la salle des fêtes, tous les mercredis soirs, de 18 h à 19 h pour apprendre aux enfants à jouer un rôle en vue de proposer des petits spectacles. Au-delà du plaisir d'être ensemble et de se donner la répartition, les petits comédiens font un réel travail de mémorisation, de technique langagière et de jeux de scène, dans le respect des règles et d'autrui... Tout cela les amuse beaucoup.

Devenus les monstres d'Halloween ou les rennes du Père Noël, ils se transforment au gré des spectacles et nous communiquent leur enthousiasme. Acteurs de spectacle de rue sur la place de la mairie, dans la nuit d'Halloween, ou comédiens sur la scène pour offrir, aux enfants des écoles d'Aubeterre et de Saint-Romain un petit spectacle de fin d'année, ils ont des tas de projets et ne manqueront pas de vous inviter pour vous montrer leur travail... Que nous réservent-ils pour Carnaval? Et que nous apprendront-ils, aux alentours du mois de juin, sur "L'enfance de Léonard"? Mystère...

Si vous souhaitez que votre enfant rejoigne l'association, contactez Betty au 06 82 12 27 88...

La cotisation est de 15 € pour l'année. Les cours de théâtre sont gratuits... Alors, pourquoi ne pas faire franchir, à vos enfants, les marches de la scène?

Bien amicalement...

La troupe des petits comédiens rominois vous invite à sa représentation gratuite du spectacle de Noël qui aura lieu le mercredi 8 janvier 2019 à partir de 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Romain. Cette soirée se terminera autour d'un bol de soupe à l'oignon et d'un verre de vin chaud offert par l'association. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment.

Les petits comédiens rominois



Céline LEPARC, coach certifiée de l'Ecole Supérieure de Coaching, formatrice et consultante, forme et coache les particuliers et les équipes en entreprise.

Le coaching de vie consiste en un accompagnement individuel lors d'entretien d'1h30 afin d'**aider une personne en désir de changement à atteindre son ou ses objectifs**. Les Rdv ont lieu sur St Aulaye (locaux de l'Ostal Numérique) ou à domicile.

Chaque être humain est unique et talentueux, capable de progresser, de se dépasser, possédant en lui les ressources nécessaires à son épanouissement. Mon rôle est de vous apporter un espace d'écoute bienveillant vous permettant d'y accéder afin de rendre vos projets réalisables.

Pour qui ? Dès l'adolescence, pour tout adulte désireux d'un accompagnement individuel dans un souhait d'évolution personnelle.

Pour quoi ? Dans la sphère personnelle pour améliorer sa communication et son relationnel, travailler sur ses ressources internes (confiance, estime, affirmation de soi), apprendre à mieux contrôler le stress, l'anxiété, développer le lâcher prise, retrouver du plaisir et une motivation au quotidien, comprendre et faire face au changement (séparation, deuil, échecs, déménagement).

Dans la sphère professionnelle pour surmonter une difficulté passagère, dégager une orientation ou une reconversion professionnelle, engager une recherche d'emploi, une création d'entreprise, équilibrer sa vie privée et sa vie professionnelle, se préparer aux entretiens de recrutement, faire face à des conditions de travail dégradées, mieux gérer son temps, ses priorités, savoir dire Non.

Dans la sphère *Bien-être et santé* pour changer un comportement compulsif (nourriture, alcool, tabac, médicaments,...), retrouver un sommeil réparateur, gérer son stress et canaliser ses émotions, accompagner des événements traumatisants (agressions, accidents, deuil,...), mieux vivre les épreuves liées à la maladie (cancer, diabète,...) ou l'accompagnement d'un proche malade.

Atelier Randon'êtré

Pour qui ? Cet atelier est destiné aux personnes ayant du mal à s'accorder du temps pour soi, aux personnes anxieuses, celles ayant des difficultés à lâcher prise ou présentant des troubles du sommeil. Cet Atelier peut compléter un accompagnement thérapeutique.

Pour quoi ? S'octroyer un moment centré sur soi et sur l'instant présent. Ces balades permettent d'apprendre à gérer nos émotions, à s'apaiser, relativiser, atténuer les ruminations. Le but est de **se recentrer en prenant conscience de ses sensations, en s'ouvrant aux expériences extérieures en lien avec la nature**. Cet Atelier permet de retrouver la simplicité d'une activité saine et apaisante.

Les bienfaits de la marche sont nombreux tant pour notre santé physique que pour notre tête. **Le mouvement occupe le corps et libère l'esprit.**

Comment ? En individuel ou en groupe restreint de 5 participants maximum sur une durée de 2h au départ de la Maison de la Randonnée à St Romain (15 min pour se relaxer et couper de ses préoccupations; 1h30 de marche associée à des exercices de respiration et de relaxation; 15 min de détente et d'échanges en clôture de séance.

*Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au
06-10-81-80-70 ou par mail à l'adresse: celineleparc16@gmail.com*

AMICALE DES VOLONTAIRES ET BENEVOLES DU SANG



JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Nous vous l'annonçons l'an dernier, l'année 2019 a été marquée par une fête de Noël particulière pour les blessés et les malades ayant besoin d'une transfusion. Ce sont les donneurs du bassin de vie de Chalais qui leur ont offert le sang dont ils avaient besoin.

En répondant présent un 23 décembre, des dizaines de volontaires ont fait un splendide cadeau de Noël à des personnes qui resteront pour eux des inconnus en leur donnant une part d'eux-mêmes.

L'année 2020, commencée dans la foulée, doit être aussi une bonne année pour que le don de sang continue à répondre aux besoins dans le cadre de notre éthique de bénévolat et de non profit.

Pensez que peu à peu les donneurs sont atteints par la limite d'âge.

Allez! Venez à une de nos collectes.

N'hésitez pas à revenir si vous n'avez pas donné depuis un certain temps.

Nos amicalistes seront là pour vous apporter une collation revigorante après votre don.

En 2020, les 5 collectes pour la région de Chalais auront lieu dans la salle des fêtes de 16 heures 30 à 19 heures 30 :

Lundi 24 février

Lundi 20 avril

Lundi 13 juillet

Lundi 14 septembre

Lundi 9 novembre

Ces collectes seront annoncées par voie d'affiches que nous distribuons largement grâce à l'amabilité de nos commerçants.

Vous pouvez également donner à une collecte dans une autre Commune ou au site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac selon vos disponibilités.

Pour tout renseignement s'adresser

- au Président de l'Amicale Marc Duflot 25 rue de la Montagne Verte 16210 CHALAIS

Tel 05 45 98 27 93 Email annie.duflot@laposte.net



Trions +FORT!

CAPSULES, DOSETTES, TUBES COUVERCLES ALUS

Les consignes de tri évoluent pour recycler toujours plus ! Désormais, tous les petits aciers et aluminiums se trient aussi : capsules de café et de thé, bouchons à vis, collerettes, opercules, capsules de bouteilles et de canettes, tubes, blisters de médicaments, bougies chauffe-plat, coiffes et feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage...). Tous vont dans le sac jaune !

Toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



Tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canettes



Tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium (vides)



Toutes les capsules de thé et de café en aluminium



Ces emballages s'ajoutent à la liste déjà existante des : bouteilles et flacons en plastique, papier, enveloppes, livres, catalogues, cartons, briques alimentaires, boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, pots de yaourt, de crème, barquettes de fruits et légumes, de plats préparés, films de pack d'eau, de prospectus, sachets surgelés, de chips, boîtes en plastique de chocolat en poudre, de confiseries ... Bref, de la cuisine à la salle de bain, comme dans toutes les pièces de la maison, tous les emballages se trient.

Alors, ensemble recyclons plus ! Chaque charentais trie 71 kg par an dans son sac jaune. Avec les nouvelles consignes, ce sont 60 tonnes de déchets en plus qui peuvent trouver une seconde vie.

Plus d'information sur trionsplusfort16.fr ou dans le nouveau guide du tri de Calitom (distribué avec le magazine Poubelle la Vie de janvier 2019) ou en téléchargement sur le site www.calitom.com.

JE TRIE L'ACIER, L'ALU ET TOUS LES PETITS ALUS DANS LES SACS JAUNES

Tous les emballages ni compactés, ni imbriqués.



----- toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal -----



----- toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, -----
les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires,
feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



----- tous les sachets et capsules de café / thé -----
et les poches de compote



----- tous les bouchons à vis, les collerettes, -----
les opercules et les capsules de bouteilles et de canette



----- tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium -----

! Les tubes et blisters de médicaments doivent être vides avant d'être jetés !



Le repas des anciens

*Le Dimanche 12 janvier 2020 aura lieu le repas des aînés à la salle des Fêtes à 12 heures. Toutes les personnes de la commune âgées de 65 ans ou plus y sont conviées gratuitement. Nous vous demandons de bien vouloir **vous inscrire** en retournant le coupon ci-joint à la **Mairie de Saint Romain dès que possible**. Si vous désirez vous faire accompagner par quelques parents ou amis vous pouvez les inscrire moyennant une participation de **18 € par personne**.*



Coupon réponse

*Monsieur _____, Madame _____, participeront au repas
des Aînés.*

Nous serons accompagnés par _____ personnes.